

PLAN DE RAPPROCHEMENT EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

ÉTAT DE SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

Le 12 juin 2006, en présence des partenaires du monde de l'éducation, du travail et des syndicats, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'alors, M. Jean-Marc Fournier, rendait public le Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique. Ce Plan comporte un certain nombre de voies d'action qui sont articulées autour de trois chantiers complémentaires.

Le 29 août 2007, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, a confié à la sous-ministre adjointe à la formation professionnelle et technique et à la formation continue, M^{me} Michelle Lapointe, en collaboration avec la Direction générale des régions, le mandat d'effectuer une tournée des Tables régionales d'éducation interordres de toutes les régions du Québec; cette dernière s'est déroulée du 12 septembre 2007 au 6 février 2008.

Ces rencontres ont permis d'atteindre les objectifs de départ : développer une compréhension commune au regard des plans régionaux d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique et échanger avec les membres des Tables sur différentes préoccupations régionales. Les représentants ministériels ont été sensibilisés aux différents défis que pose l'élaboration des plans pour les régions et leur mise en œuvre.

Chantier 1

Le rapprochement entre les établissements de la formation professionnelle et de la formation technique et la concertation régionale

Fonds transitoire

- Les partenaires nationaux des réseaux des commissions scolaires francophones et anglophones, de même que les cégeps, ont été consultés à deux reprises au cours de l'automne 2006 sur une hypothèse de répartition du fonds transitoire.
- Les partenaires se sont dits d'accord avec les critères utilisés pour la détermination des montants du fonds transitoire octroyés à chacune des régions, qui se situera en moyenne à environ 300 000 \$. Ce budget permettra aux Tables régionales interordres d'amorcer des projets permettant d'atteindre les objectifs du Plan de rapprochement.
- Les modalités d'allocation, d'utilisation et de reddition de comptes de ce fonds ont été transmises aux présidentes et présidents des Tables interordres en janvier 2007 par la sous-ministre à la formation professionnelle et technique et à la formation continue.
- Le processus de transfert des fonds transitoires pour les deux premières années de mise en œuvre du Plan de rapprochement a été complété. Le transfert pour la troisième année est en cours, il inclut la juxtaposition d'une somme de 5 millions annoncée au Plan d'action, emploi et productivité, visant les mêmes objectifs que le plan de

rapprochement qui consiste à consolider une approche régionale visant l'optimisation de l'offre et de l'organisation de la formation.

- Une reddition de comptes des sommes dépensées au 30 juin 2008 a été fournie par toutes les Tables interordres et fait actuellement l'objet d'analyse.
- Des travaux sont en cours afin de circonscrire un cadre général de gestion et de contrôle du fonds régional transitoire pour 2009-2010.

Balises pour l'élaboration des plans régionaux d'aménagement de l'offre de formation

- Deux réunions (17 et 24 novembre 2006) du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT) ainsi que deux réunions (20 octobre et 2 novembre 2006) d'un groupe de travail ont permis l'élaboration d'une proposition de balises faisant consensus auprès des instances, membres du Comité national.
- Les représentants des réseaux de l'éducation, membres du Comité de liaison de l'enseignement secondaire et de l'enseignement collégial, ont également eu l'occasion de commenter le projet et ils se sont dits en accord avec la proposition finale du Comité national.
- Les balises ont été approuvées par le ministre en janvier 2007 et elles ont été par la suite transmises aux présidentes et présidents des Tables interordres par la sous-ministre adjointe à la formation professionnelle et technique et à la formation continue.
- Une table interordres provinciale anglophone a été créée en mars 2007 afin de produire un plan d'aménagement ayant pour but d'intégrer les besoins régionaux ainsi que d'améliorer leur offre de formation en langue anglaise au niveau provincial.
- Afin de soutenir les Tables régionales interordres relativement à la préparation des plans régionaux d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique, un groupe de travail du Comité national a complété des travaux visant à circonscrire quelques objets de référence utiles à la préparation de tels plans. Cet outil a été transmis aux membres du Comité national pour approbation finale en juin 2007.
- L'outil d'aide à la rédaction a été transmis aux présidentes et présidents des Tables interordres, aux partenaires éducatifs concernés et aux directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en juillet 2007.

Dépôt des plans régionaux d'aménagement de l'offre de formation

- Un plan d'aménagement partiel a été déposé à la ministre et présenté aux membres du CNPEPT le 30 mai 2008. Il s'agit d'un plan préliminaire concernant exclusivement le secteur de la santé de la Montérégie.
- Au début septembre, cinq autres plans couvrant l'ensemble des besoins des régions concernées ont été transmis au Ministère : Laurentides (mai 2008), Lanaudière (mai 2008), Estrie (juin 2008), Outaouais (juin 2008) et Nord-du-Québec (juillet 2008).

- L'analyse des plans de l'Estrie et du Nord-du-Québec a été présentée au CNPEPT lors de la réunion du 17 octobre 2008. Le CNPEPT a donné un avis favorable pour ces deux plans. La présentation des trois autres plans a dû être reportée à la rencontre suivante qui s'est tenue le 14 novembre prochain.
- Le plan complet de la Montérégie a été déposé à la fin du mois d'octobre 2008 et celui de la région de Laval en novembre 2008.
- Les plans d'aménagement des régions de l'Outaouais, de Lanaudière et des Laurentides ont été analysés par le CNPEPT lors de la réunion du 14 novembre, et ceux des régions de Laval et de la Montérégie, lors de la réunion du 12 décembre. Au terme de l'année 2008, le Ministère avait reçu et fait analyser par le CNPEPT le plan d'aménagement d'offre de formation de sept régions; Estrie, Outaouais, Nord-du-Québec, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Laval.
- Lors de la séance du 20 février 2009, le plan de la région Chaudière-Appalaches a été visé par les membres du CNPEPT.
- Le plan de la région de l'Abitibi-Témiscamingue a été déposé le 6 avril 2009 et celui du Centre-du-Québec en mai 2009, ils seront analysés lors de la prochaine séance du CNPEPT qui se tiendra le 22 mai prochain.
- Les plans pour les régions de la Capitale-Nationale et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont aussi été déposés en mai 09. Les autres régions : Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, Montréal et la Côte-Nord déposeront leur plan à l'automne 2009, c'est aussi le cas pour le plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique en langue anglaise.

Initiatives partenariales

- Le 17 juillet 2006, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport octroyait le financement prévu pour la mise en œuvre des quatre projets d'initiatives partenariales présentés dans le Plan de rapprochement, soit 300 000 \$ sur deux ans, pour chacun des projets.
- Dans la lettre que le ministre faisait parvenir aux promoteurs des projets, il rappelait que les résultats de la mise en œuvre des cibles et des actions retenues devaient être présentés pour suivi au Comité de liaison et au Comité national.
- Trois régions ont déposé le rapport d'activités et le bilan financier de leur projet d'initiatives partenariales :
 - la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands et le Cégep de Valleyfield;
 - la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et le Cégep de Saint-Félicien;
 - la Table d'éducation de Lanaudière.
- Le projet de Valleyfield et celui de Lanaudière sont considérés complétés et ont déjà été présentés comme finalisés au CLÉSEC. Le projet de St-Félicien se poursuit en 2008-2009. Le rapport du projet de la Commission scolaire des Chênes et du Cégep de Drummondville est attendu prochainement.
- Conformément au mandat confié au Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue par le Comité de liaison, relativement à la

recension des activités de rapprochement secondaire-collégial, les travaux d'analyse indiquent que 124 activités de rapprochement sont soit mises en œuvre ou en cours d'élaboration. Les activités de rapprochement ont été catégorisées en fonction des cinq objets suivants :

- articulation des programmes d'études en formation professionnelle et technique;
- besoins régionaux;
- partage de l'expertise pédagogique;
- partage des ressources de formation;
- partage des ressources matérielles.

Chantier 2

Le rapprochement des programmes d'études de la formation professionnelle et de la formation technique, l'organisation de la formation et l'organisation des services

Parcours de continuité de formation

- Un appel d'offres a été lancé en septembre 2006, sous la signature du sous-ministre adjoint du Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue, invitant les commissions scolaires et les cégeps à former des consortiums et à soumettre des avis d'intention pour le développement et la mise en œuvre de parcours de continuité de formation.
- Les résultats de cet appel d'offres indiquent que 30 commissions scolaires et 30 cégeps ont fait parvenir des lettres d'intention, et ce, pour l'ensemble des parcours de la liste dans toutes les régions administratives.
- Les consortiums ont par la suite déposé un projet détaillé et le processus d'analyse des projets a été amorcé par les directions de programmes de Québec et de Montréal en collaboration avec les agentes et agents de liaison et les directrices et directeurs des études porte-parole.
- Des rencontres préliminaires avaient permis de fournir l'information pertinente sur les parcours de continuité de formation dans le cadre de la gestion de l'appel d'offres, d'expliquer la décision du Ministère quant au choix du consortium et le cas échéant, de recevoir les opinions des représentantes et représentants du secondaire et du collégial.
- Les résultats de l'analyse, quant aux projets retenus, ont été présentés au sous-comité sur les suites au Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique pour information et commentaires, lors de sa réunion du 12 février 2007. Rappelons que ce sous-comité relève à la fois du Comité mixte sur les affaires éducatives du collégial et du Comité mixte sur la formation professionnelle.
- La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille a désigné les dix consortiums pour le développement et la mise en œuvre des parcours de formation 2006-2007 (voir la liste des parcours en annexe 1). Les lettres de confirmation portant sa signature ont été expédiées aux présidentes et présidents des commissions scolaires de même qu'aux présidentes et présidents des conseils d'administration des cégeps et aux directrices et aux directeurs généraux, le 28 mai 2007.

- En date du 7 septembre 2007, un appel de projets a été lancé par le biais d'une lettre signée par la sous-ministre adjointe à la formation professionnelle et technique et à la formation continue au regard des dix nouveaux parcours de continuité désignés par le Ministère. Les commissions scolaires et les cégeps avaient jusqu'au 9 novembre 2007 pour soumettre des projets. La ministre a désigné, en date du 15 février 2008, les neuf consortiums d'établissements retenus pour le développement et la mise en œuvre des parcours de continuité de formation pour l'année 2007-2008 (voir la liste des parcours en annexe 2).
- Chacun des consortiums a été rencontré par les représentants ministériels en vue d'enclencher les travaux propres au développement des parcours de continuité de formation.
- Le dernier appel de projets pour le développement et la mise en œuvre de neuf parcours de continuité de formation a été lancé le 5 septembre 2008. Les consortiums avaient jusqu'au 14 novembre 2008 pour soumettre des projets. L'accueil des étudiants et le début des activités de formation devraient commencer en août 2010.
- La ministre a désigné, en date du 31 mars 2009, les quatre consortiums d'établissement retenus pour le développement et la mise en œuvre des parcours de continuité de formation pour l'année 2008-2009 (voir la liste des consortiums 2008-2009 en annexe 3).
- Les quatre consortiums retenus seront rencontrés dans les prochaines semaines en vue d'enclencher les travaux propres au développement de ces parcours.
- Aucun consortium n'a soumis de projets pour les cinq autres parcours de continuité 2009-2010, et ce, pour diverses raisons (programmes d'études en révision, consortiums déjà engagés dans le développement de d'autres parcours, etc.). Une relance aura lieu au début de l'année scolaire 2009-2010 auprès des établissements autorisés à dispenser ces programmes d'études.

Services régionaux interordres en reconnaissance des acquis et des compétences

- Des rencontres d'échange à l'intention de tous les chargées et chargés de projets régionaux (dix-neuf) et des répondantes et répondants des directions régionales, responsables des projets régionaux de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) se sont tenues en octobre 2006, en novembre 2007 et une troisième rencontre est prévue les 17 et 18 février 2009.
- Les sommes prévues pour la mise en place des structures régionales d'organisation des services interordres en RAC ont été allouées en totalité pour les années financières 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 (100 000 \$ par région, par année) pour un financement total de quelque 6 millions \$ pour 3 ans. Ce financement se poursuit pour 2008-2009.
- Des services régionalisés de RAC sont en place dans toutes les régions du Québec.
- Un modèle d'organisation des services de reconnaissance des acquis pour la communauté anglophone est en cours de mise en place dans les neuf commissions

scolaires anglophones du Québec. Des liens sont établis entre ce projet et d'autres organisations régionales pour faciliter l'accès aux services pour cette clientèle, et ce, tant pour le secteur de la formation professionnelle que pour le secteur collégial.

- Des modèles d'organisation régionale des services de type guichet unique existent dans 6 régions (Montréal, Laval, Lanaudière, Mauricie, Nord-du-Québec et Côte-Nord).
- Des modèles d'organisation régionale de RAC s'appuyant sur les Services d'accueil, de référence et de conseil d'accompagnement (SARCA) existent déjà dans les commissions scolaires. Ils ont été mis en place dans quatre régions (Estrie, Outaouais, Centre-du-Québec et Abitibi-Témiscamingue).
- Les régions se dotent de plans de communication régionale pour promouvoir et diffuser l'information relative aux services de RAC. Certaines régions ont organisé des lancements officiels de leur service régionalisé.
- Un processus de reddition de comptes de la mise en œuvre des services régionalisés de RAC a été élaboré. Afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs ciblés dans l'appel de projets, des rencontres de suivi auront lieu au cours de 2008-2009.
- Un colloque sur la RAC s'est tenu les 17 et 18 avril 2007, à l'Hôtel Delta Centre-ville, à Montréal. Ce colloque a réuni plus de 400 personnes provenant de tous les organismes et ministères concernés par la RAC. Les actes du colloque sont accessibles sur Internet.
- Depuis le 3 mars 2008, un portail Internet, dédié à la RAC en formation professionnelle et technique (FPT), est accessible sur le site Internet du Ministère. Ce site permet, à la fois de diffuser de l'information régionale, mais aussi de présenter des renseignements généraux dans un esprit de cohérence et d'uniformité pour l'ensemble de la population québécoise.
- Un plan de formation, amorcé en 2005-2006, se poursuit dans toutes les régions du Québec auprès de conseillères et conseillers en RAC des réseaux de la FPT. À ce jour, plus de 300 personnes ont été formées. Une session de formation s'adressant à une quarantaine de nouveaux conseillers et conseillères en reconnaissance des acquis et des compétences a eu lieu en décembre 2008, une autre session est prévue pour le mois de janvier 2009.
- L'instrumentation ministérielle servant à évaluer et à reconnaître des acquis et des compétences est disponible pour 38 programmes d'études en formation professionnelle et pour 4 programmes d'études collégiales. En 2008-2009, l'instrumentation est en cours de développement pour 10 programmes en formation professionnelle et pour 2 programmes en formation technique.
- On remarque une augmentation considérable de la clientèle bénéficiant de la RAC dans toutes les régions du Québec. Aussi, le nombre d'établissements qui offrent le service augmente. En effet, on note une augmentation moyenne de 17 % de la clientèle en FPT qui a eu recours à des services de RAC entre 2005-2006 et 2006-2007 (3 117 clients à 3 655).
- La Direction de la formation continue et du soutien du MELS a entrepris en mars 2009 une démarche afin de dresser l'état de situation sur l'organisation des services de reconnaissance des acquis et des compétences dans chacune des régions. L'intention était d'identifier le soutien à mettre en œuvre pour consolider les services régionaux. Cette démarche s'est déroulée dans un premier temps sous forme d'entrevues

individuelles auprès des responsables de la formation professionnelle et technique dans les directions régionales du MELS et des chargés de projets d'organisation des services RAC de toutes les régions. Un rapport sera rédigé à la lumière des renseignements recueillis afin :

- d'identifier l'écart existant entre les références (politiques et orientations) et la réalité du réseau de RAC;
- de décrire la situation vécue dans chaque région en précisant les besoins, les difficultés rencontrées par les acteurs de la RAC et les réalisations significatives;
- de déterminer la source, la nature et les causes de ces écarts;
- d'identifier les innovations performantes;
- de proposer une stratégie d'action qui suggère des ajustements de situation de manière harmonieuse.

Chantier 3

Le rapprochement avec le milieu du travail

Liens avec les milieux du travail

- Au début décembre 2006, le ministre a invité les membres du *Groupe d'action sur le renforcement du partenariat entre les établissements d'enseignement de la formation professionnelle et technique et le milieu du travail* à entreprendre leurs travaux. La réflexion du Groupe est alimentée par des expériences conduites sur le terrain.
- Le rôle du Groupe d'action est d'encourager les chefs de file locaux et régionaux du milieu du travail à expérimenter diverses formes de collaboration avec les commissions scolaires et les cégeps en matière de formation professionnelle et technique initiale et continue.
- Lors d'une première rencontre tenue le 11 décembre 2006, un consensus s'est dégagé à l'effet de mettre l'accent sur l'expérimentation de quelques projets concrets et porteurs. Les travaux subséquents ont ainsi conduit à l'identification d'une dizaine d'expériences partenariales éducation-emploi et une planification des travaux d'analyse a été convenue entre les membres du Groupe d'action.
- Les résultats préliminaires de l'analyse ont été discutés lors des rencontres du 8 mai et du 15 juin 2007. Il a alors été entendu que le processus d'analyse se poursuivra à l'automne et que de nouvelles expériences seront ciblées, en collaboration avec les partenaires du marché du travail et de l'éducation concernés.
- Au cours de l'année 2007-2008, le Groupe d'action a tenu quatre rencontres. Elles ont permis de passer en revue l'état d'avancement des divers projets et de nouvelles initiatives ont été suggérées. Parmi celles-ci, on retrouve des expériences locales, des démarches d'arrimage de l'offre de formation avec les besoins changeants du marché du travail ainsi que des initiatives destinées à valoriser, à l'échelle nationale, le rapprochement avec le Secteur de la formation professionnelle et technique.
- Lors des rencontres du Groupe d'action les 2 avril et 13 juin derniers, il a été question de nouvelles initiatives de rapprochement entre le milieu de l'éducation et le marché du travail, du développement d'un prix spécifique pour le rapprochement Entreprise-

Établissement d'enseignement dans le cadre du concours des Mercuriades (événement tenu par la Fédération des chambres de commerce du Québec), des mesures fiscales pour les entreprises.

- Le rendez-vous des gens d'affaires sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui a été planifié par le Groupe d'action sur le rapprochement entre les établissements de formation professionnelle et technique et le marché du travail, s'est tenu à Montréal le 3 novembre dernier. Les sujets qui ont été abordés sont :
 - la formation de la main-d'œuvre et l'organisation du travail;
 - l'immigration et l'organisation du travail;
 - les entreprises ayant des places d'affaires au Québec et ailleurs dans le monde.

Les actes du rendez-vous sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.fccq.ca/fr-ca/publications/evenement-de-la-fccq.html>

- La Commission des partenaires du marché du travail a déposé un projet intitulé « *Expérimentation et mise en place de comités école-industrie en horticulture ornementale.* » L'industrie du secteur de l'horticulture manifeste ainsi, via le comité sectoriel, le souhait d'un rapprochement entre le milieu de la formation et le milieu du travail.
- Le Groupe d'action a tenu une rencontre le 11 décembre 2008. Les discussions ont porté sur :
 - L'accompagnement des PME
 - L'adaptation de la formation
 - Le recrutement et l'intégration à l'emploi des immigrants
 - La profusion des organismes d'aide aux entreprises (éparpillement de l'offre de formation)
 - La part d'action qui relève des entreprises

De plus, il y a eu des discussions sur les suites à donner au rendez-vous sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les points soulevés sont :

- Tenue de forums régionaux sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée
 - Réflexion sur les moyens de rejoindre les petites entreprises
 - Réflexion sur la contribution des acteurs du marché du travail aux initiatives visant à diminuer le décrochage scolaire.
- Le Groupe d'action a tenu une rencontre le 18 mars 2009, consacrée principalement aux sujets suivants :
 1. Suites à donner au rendez-vous des gens d'affaires sur les pénuries de main-d'œuvre.
 2. Projet sur la persévérance scolaire à St-Hyacinthe.

La Chambre de commerce de St-Hyacinthe propose de mener des démarches personnalisées auprès de certains employeurs afin d'expérimenter une forme de conciliation travail-études.

3. Soutien à la Commission scolaire des Chic-Chocs pour la formation dans le secteur éolien.

Dans la foulée de la mise en œuvre de la démarche ACCORD, le groupe d'action a incité le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à adapter l'offre de formation dans le secteur éolien en Gaspésie.

4. Mesures fiscales pour favoriser l'engagement des entreprises en formation professionnelle et technique.
- Le Groupe d'action a tenu une rencontre le 7 mai 2009 portant principalement sur la présentation de leur projet de rapport.

Élargissement du mandat du CNPEPT

- Comme prévu au Plan de rapprochement, le mandat du CNPEPT comprend désormais :
- la proposition au ministre des balises générales communes assurant la cohérence du dispositif de formation professionnelle et technique sur l'ensemble du territoire;
 - l'examen des plans d'aménagement de l'offre de FPT proposés par les instances régionales de concertation au regard des balises convenues. À cet effet, des travaux visant la mise au point d'un processus d'analyse des plans d'aménagement pour les avis de conformité sont en cours;
 - le suivi général de la mise en œuvre du Plan de rapprochement et la production d'un bilan des résultats après trois ans.

**Liste des consortiums retenus pour le développement et la mise en œuvre des dix parcours de continuité de formation
2006-2007**

CS des Affluents, Cégep régional de Lanaudière et Cégep de Victoriaville, région 14
Ébénisterie-Techniques du meuble et d'ébénisterie

CS des Chênes et Cégep de Drummondville, région 17
Dessin industriel-Techniques de génie mécanique

CS Harricana et Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, région 08
Aménagement de la forêt-Technologie forestière

CS de Montréal et Cégep de Rosemont, région 06
Secrétariat-Techniques de bureautique, voie de spécialisation : micro-édition et hypermédia

CS de la Pointe-de-l'Île et Cégep d'Ahuntsic, région 06
Procédés infographiques-Infographie en préimpression

CS de la Pointe-de-l'Île et Cégep d'Ahuntsic, région 06
Imprimerie-Techniques de l'impression

CS de la Région-de-Sherbrooke, CS des Sommets et Cégep de Sherbrooke, région 05
Électromécanique de systèmes automatisés-Technologie de maintenance industrielle

CS de Saint-Hyacinthe et Institut de technologie agroalimentaire, Campus Saint-Hyacinthe, région 16
Production laitière-Gestion et exploitation d'entreprise agricole, voie de spécialisation : productions animales

CS du Val-des-Cerfs et Cégep de Granby-Haute-Yamaska, région 16
Électromécanique de systèmes automatisés-Technologie de l'électronique industrielle

Service régional de l'Outaouais et Cégep de l'Outaouais, région 07
Secrétariat
Techniques de bureautique, voie de spécialisation : coordination du travail de bureau

Liste des consortiums retenus pour le développement et la mise en œuvre des neuf parcours de continuité de formation 2007-2008

Cégep de Jonquière (02)* et CS De la Jonquière (02)

Secteur 07 – Réfrigération (5075) – Technologie de la mécanique du bâtiment (221.C0)

Cégep de Rimouski (01) et CS des Phares (01)

Secteur 09 – Installation et réparation d'équipement de télécommunication (5266)
Technologie de l'électronique, voie de spécialisation : télécommunication (243.B0)

Cégep de Rosemont (06) et CS de la Pointe-de-l'Île (06)

Secteur 01 – Procédés infographiques (5221)
Techniques de bureautique, voie de spécialisation : micro-édition et hypermédia (412.A0)

Cégep de Sainte-Foy (03) et CS de la Beauce-Etchemin (12)

Secteur 13 – Procédés infographiques (5221) – Graphisme (570.A0)

Cégep de Sherbrooke (05), CS des Sommets (05) et CS de la Région-de-Sherbrooke (05)

Secteur 14 – Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260)
Technologie de maintenance industrielle (241.D0)

Cégep de Trois-Rivières (04) et CS de l'Énergie (04)

Secteur 07 – Dessin de bâtiment (5250) – Technologie de l'architecture (221.A0)

Cégep de Valleyfield (16) et CS des Grandes-Seigneuries (16)

Secteur 01 – Soutien informatique (5229)
Techniques de l'informatique, voie de spécialisation : informatique de gestion (420.A0)

Cégep de Victoriaville (17) et CS de la Riveraine (17)

Secteur 02 – Production horticole (5210) – Gestion et exploitation d'entreprise agricole, voie de spécialisation : productions végétales (152.A0)

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (06) et CS de la Pointe-de-l'Île (06)

Secteur 03 – Cuisine (1038 et 5311) – Gestion d'un établissement de restauration (430.B0)

* Région administrative

**Liste des consortiums retenus pour le développement et la mise en œuvre des
quatre parcours de continuité de formation
2008-2009**

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (16) et CS de la Vallée-des-Tisserands (16)

Secteur 02 – Grandes cultures (5254) – Gestion et exploitation d’entreprise agricole, voie de spécialisation : productions végétales (152.A0)

Cégep Montmorency (13) et CS de Laval (13)

Secteur 03 – Vente de voyages (5236) – Techniques de tourisme, voie de spécialisation : développement et promotion de produits de voyage (414.A0)

Cégep Limoilou (03) et CS des Découvreurs (03)

Secteur 04 – Bijouterie-joaillerie (5085) – Techniques de métiers d’arts, voie de spécialisation : joaillerie (573.A0)

Cégep de Trois-Rivières (04) et CS de Portneuf (04)

Secteur 12 – Pâtes et papiers – Opérations (5262) – Technologie des pâtes et papiers (232.A0)

Direction générale de la formation professionnelle et technique (DGFPT)

Direction de la formation continue et du soutien (DFCS)

GL/GM/ac

12 mai 2009